

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY

DÉCISION

DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE EN DATE DU 24 JANVIER 2023

N°2023-18 MICRO-FOLIE DU PAYS DE CHANTONNAY - CRÉATION DU DÉPLIANT ET DE L'AFFICHE

Nomenclature des actes : 1.7

Vu la délibération n° 2020-161 du 24 juin 2020 attribuant des délégations à la Présidente,

La Micro-Folie mobile du Pays de Chantonnay ouvrira ses portes à partir du 11 mars 2023. Afin de communiquer sur ce nouveau musée numérique présent sur le territoire, la Communauté de Communes souhaite réaliser un dépliant et une affiche.

Pour la conception du dépliant et de l'affiche, la Présidente retient la proposition suivante :

AGENCE MORGANE : 1 600 € HT

À CHANTONNAY, le 24 janvier 2023

Pour copie conforme,
La Présidente
Isabelle MOINET

#signature#

Certifié exécutoire par la Présidente compte tenu de la transmission à la Préfecture et de l'affichage le 24/01/2023.